

ELSEVIER  
CONTRAT  
READ&PUBLISH

2020

## Contenu du contrat

Le contrat Read&Publish a été signé en mai 2020 entre le Consortium des bibliothèques universitaires suisses (CSAL) et Elsevier. Il comprend l'abonnement aux revues payantes et la publication en Open Access dans les revues de l'éditeur.

Il s'agit du premier accord de ce type signé avec un éditeur majeur sur le plan national. Il doit soutenir toutes les institutions académiques et de recherche en Suisse dans leur transition vers l'Open Access.

### DUREE DU CONTRAT

Janvier 2020 à décembre 2023 (4 ans).

Attention : c'est la date de soumission d'un article qui fait foi et non la date de publication. Un article soumis en décembre 2019 mais publié en mars 2020 ne peut pas bénéficier de l'accord. L'accord couvre un nombre défini d'articles par an (cf. page 68 de l'accord).

### TITRES INCLUS ET EXCLUS

Le lien ci-dessous, mis à jour régulièrement, permet de consulter plus de 2'000 revues incluses dans l'accord, soit celles dans lesquelles l'auteur-e ne paiera pas les frais de publication. Le deuxième onglet du tableau présente les revues exclues (journaux de Lancet, Cell Press et de sociétés savantes) de l'accord.

**[https://consortium.ch/elsevier\\_titlelist\\_publication](https://consortium.ch/elsevier_titlelist_publication)**

### PROCEDURE

1/ A l'étape « Corresponding Author », il est impératif de sélectionner **hes-so délémont** (à inscrire en lettres minuscules). La reconnaissance de l'auteur-e correspondant-e se fait sur la base de l'affiliation signalée sur la plateforme de l'éditeur, mais aussi de l'adresse email. Il est donc très important que les auteur-e-s s'enregistrent avec le mail de leur école.

2/ A l'étape « Research funders », sélectionner « oui » et indiquer votre organisation de financement comme le FNS ou, à défaut la HES-SO.

2/ A l'étape « Publishing options », une fois identifié-e, l'auteur-e choisit l'option « gold Open Access » qui fait que l'article est immédiatement accessible à tout le monde sur [ScienceDirect](#). A cette étape, il faut vérifier que le rabais « **institutional agreement discount** » soit indiqué et que le montant final soit 0.00.

3/ Etapes « Licences » : L'auteur-e sélectionne ensuite la licence "[CC BY](#)" ou "[CC BY-NC-ND](#)". Nous conseillons d'utiliser la licence CC BY. A titre indicatif, le FNS exige que la publication de livres ou d'articles en Open Access soit placée, au minimum, sous licence CC BY-NC-ND. C'est la plus restrictive. Si vous publiez un article avec cette licence, tous les lecteurs sont autorisés à le reprendre et à le publier à condition de vous citer. Mais ils ne peuvent pas l'exploiter commercialement, ni le modifier, ni le compléter. Le FNS recommande toutefois la licence CC BY, la plus étendue. Vos lecteurs pourront, avec cette licence, distribuer et/ou modifier votre article, même à des fins commerciales.

## TYPE D'ARTICLES

Liste des types d'articles concernés par la licence Read&Publish

Description	Code
Case Report	CRP
Data	DAT
Full-length article	FLA
Microarticle	MIC
Original software publication	OSP
Practice Guidelines	PGL
Protocol	PRO
Replication Studies	RPL
Review article (journals)	REV
Short communication	SCO
Short survey	SSU
Video Article	VID

## LIENS

- Le **texte de l'accord dans son intégralité** est disponible sur la page d'accueil du [Consortium des bibliothèques universitaires suisses](#).
- [Page d'Elsevier sur l'accord](#)